

TEXTE SOUS EMBARGOCOMMUNIQUE N° 44A
le 23 novembre 1965A NE PUBLIER QU'AU MOMENT DU DISCOURSBureau de presse
750, Troisième Avenue
New York
YUkon 6-5740VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURSCONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

Texte de la déclaration expliquant le vote sur la question d'une conférence mondiale du désarmement prononcée le mardi 23 novembre 1965 à la Première Commission par M. E.L.M. Burns, représentant du Canada

Monsieur le Président, le vote du Canada sur la résolution que nous venons de mettre aux voix nécessite certaines explications. Ma délégation voudrait tout d'abord remercier les principaux parrains de la résolution. Ils ont beaucoup travaillé à ce que ce texte soit acceptable par le plus grand nombre de membres possible et le résultat du vote indique bien le succès qu'ils ont obtenu.

Le Canada a voté en faveur de la résolution et, ainsi, a accordé son appui au projet d'une conférence à laquelle prendraient part les Etats membres comme les Etats non membres des Nations Unies. Ce serait là une occasion pour ces Etats de faire connaître leurs vues et d'échanger des idées sur la question importante du désarmement. Nous avons décidé d'accorder notre appui à ce projet tout en sachant qu'un certain nombre de problèmes devaient être résolus au préalable. C'est d'ailleurs ce que j'exprimais dans ma déclaration du 19 octobre dernier devant cette Commission. La décision du Canada de participer à la conférence, et je présume qu'il en sera de même pour beaucoup d'autres Etats, dépendra de certains facteurs, y compris le règlement de ces problèmes. Ces parrains de la résolution et d'autres délégués nous ont donné un appui encourageant en approuvant notre façon de voir et en se rendant compte que la solution de ces problèmes, loin d'entraver la réunion d'une conférence mondiale du désarmement, permettra son bon fonctionnement et, de ce fait, des résultats utiles. A ce sujet, je voudrais me référer à la déclaration que le représentant de l'Algérie faisait hier lorsqu'il présenta le texte définitif du projet de résolution. Le représentant déclara et je cite: "On a, à juste titre, soulevé d'importantes questions: les questions de date, de participation, de durée, de financement, etc. Nul ne saurait minimiser leur importance".

Le représentant de Biélorussie insinuait lors de son intervention du 19 novembre dernier que les pays occidentaux ne tenaient pas du tout à ce qu'ait lieu une conférence et qu'ils faisaient tout pour en retarder la tenue en posant des conditions inacceptables dès le début. Les pays occidentaux ont aujourd'hui pris à l'unanimité une décision de principe: la réunion d'une conférence mondiale du désarmement. Aucune condition n'a été posée, mais certaines suggestions ont été faites concernant les questions